

JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE LUXEMBOURGEOISE 2026

(Ré)imaginer nos espaces quotidiens

Participez aux Journées de l'Architecture Luxembourgeoise 2026 du 1er au 4 octobre et ouvrez les portes de vos réalisations au public !

Organisées par le LUCA en collaboration avec l'OAI et l'INPA, les Journées de l'Architecture Luxembourgeoise 2026 (JAL) invitent le grand public à découvrir l'architecture à travers une programmation variée de visites guidées, de rencontres et d'activités ouvertes à toutes et tous.

La thématique de l'édition 2026, « **(Ré)imaginer nos espaces quotidiens** », propose de porter un regard renouvelé sur l'environnement bâti et sur les espaces qui structurent notre vie de tous les jours. L'architecture, l'urbanisme et l'aménagement des espaces y sont abordés comme des leviers essentiels de la qualité du cadre de vie.

Ouvertes à l'ensemble du territoire, les Journées de l'Architecture Luxembourgeoise 2026 visent à créer un dialogue entre professionnels et citoyens et à encourager une réflexion collective sur la manière d'imaginer, aujourd'hui et demain, les espaces dans lesquels nous vivons.

Pourquoi participer ?

- _ Pour faire découvrir vos projets et votre savoir-faire à un large public.
- _ Afin de mettre en avant l'innovation, la durabilité et l'impact de l'architecture sur notre quotidien.
- _ Échanger avec des curieux, des passionnés, des clients potentiels, des professionnels ou même des futurs talents !

Qui peut participer ?

- _ Toutes les professions couvertes par l'OAI (architecte, ingénieur-conseil, urbaniste-aménageur, architecte d'intérieur, architecte-paysagiste, ingénieur-paysagiste) dans tout le pays.
- _ Les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du secteur de la construction comme les communes, les administrations publiques, les institutions culturelles et les entreprises de construction, peuvent également soumettre des projets, à condition que le maître d'œuvre participe à la visite ou soit impliqué dans la préparation de toute autre activité proposée.

Public cible

_ Grand public, familles, professionnels de l'environnement bâti, architectes, ingénieurs, paysagistes, étudiants, etc.

Notions à transmettre

_ Transformation et évolution des espaces, qualité du cadre de vie, habitabilité, domesticité, adaptation, accessibilité, développement durable, innovation, réemploi

Comment s'inscrire ?

1. Soumettre votre projet via le formulaire en ligne avant le 03 avril 2026.

2. Préciser le type de participation :

_ Visite guidée d'une – ou de plusieurs – de vos réalisations, achevée ou en cours de construction *. Le nombre de projets soumis n'est pas limité, les projets ayant participé à l'édition 2025 peuvent être à nouveau soumis.

_ Portes ouvertes des bureaux **.

_ Atelier pédagogique.

_ Conférence.

* Les visites de chantier doivent se faire dans le respect des normes de sécurité. Il est de la responsabilité de l'organisateur de la visite de fournir les éléments de protection nécessaires (casque ou autre).

** Dédiée exclusivement aux professions OAI (architecte, ingénieur-conseil, urbaniste-aménageur, architecte d'intérieur, architecte-paysagiste, ingénieur-paysagiste).

Critères de sélection

_ Projets qui proposent un regard critique ou exploratoire sur les manières d'habiter et d'utiliser les espaces, en tenant compte des pratiques contemporaines et des évolutions sociétales, environnementales et/ou territoriales.

_ Relation entre espace, usage et expérience vécue.

_ Pertinence par rapport à la thématique des JAL 2026.

Une fois votre projet sélectionné

Vous recevrez un formulaire à transmettre aux JAL avant le **09 juin 2026** :

1. Les autorisations d'accès aux bâtiments à visiter (si applicable).
2. Les informations pratiques concernant l'activité proposée :
 - _Créneaux horaires auxquels vous souhaitez la réaliser.
 - _Nombre maximal participants.
 - _Langue(s) de l'activité.

Vous recevrez ensuite la confirmation de participation et les supports de communication nécessaires pour promouvoir l'évènement.

Calendrier

- | | |
|------------------------|---|
| 12 février | _ Lancement de l'appel à participations pour les JAL. |
| 03 avril | _ Date limite des soumissions. |
| 22 avril | _ Confirmation des projets sélectionnés. |
| 09 juin | _ Date limite pour fournir les autorisations d'accès (si applicable) et les informations pratiques. |
| 19 août | _ Publication des projets sélectionnés sur le site des JAL et ouverture des inscriptions au public. |
| 01 - 04 octobre | _ Déroulement des visites et activités. |